



Normes

Plongée épave 1

2015

1. Objectifs du programme de formation	3
2. Classification du brevet.....	3
3. Pre requis de l'instructeur et de l'assistant	4
4. Compétences d'un plongeur épave n1 certifié.....	4
5. Pre requis pour participer à la formation	5
6. Exigences pour l'obtention de la certification	5
7. Exigences en termes de connaissance théoriques et habilités de plongée	6
8. Paramètres de la formation théorique	7
9. Paramètres de la formation pratique	7
10. Évaluation.....	7
11. Certification	8

1. Objectifs du programme de formation

Ce programme de formation a pour objectif de développer les connaissances acquises au cours de la formation de plongeur niveau 1 de la CMAS QUÉBEC et d'améliorer les habiletés individuelles de l'étudiant pour la plongée épave récréative sans pénétration.

Ce cours fournira aussi aux candidats les habiletés nécessaires et une compréhension claire de:

- La plongée épave sans pénétration,
- Les aspects physiques, physiologiques et légaux de la plongée épave,
- La terminologie de base de l'architecture d'un bateau,
- La navigation d'une épave en utilisant l'architecture du bateau et de la technique avec moulinet et ligne,
- Les procédures pour la plongée épave sans pénétration,
- Techniques d'installation de ligne et méthodes d'attaches, incluant assurer les lignes, les types de bobines/moulinets et les choix de lignes,
- La portée de la planification de plongée et du plan d'action nécessaires pour la plongée épave sans pénétration, incluant l'évaluation des risques, la sélection d'équipement, la configuration de l'équipement, gaz d'appoint et méthodes d'échappement,
- Révision de la reconnaissance du stress et de la récupération/ rétablissement d'une situation de stress
- Révision des signaux manuels et signaux avec lampe pour la plongée épave
- Révision de l'installation de parachutes de palier (DSMB) rouges et jaunes.
- Les aspects légaux liés à la plongée épave

2. Classification du brevet

Le programme de formation Plongeur Épave niveau 1 de la CMAS QUÉBEC est classé en tant que niveau débutant et peut être poursuivi après avoir satisfait les exigences du cours. Ce classement est pour la plongée épave sans pénétration.

3. Pre requis de l'instructeur et de l'assistant

- Le programme de formation Plongeur Épave niveau 1 peut être donné par n'importe quel instructeur CMAS QUÉBEC avec un niveau minimum d'Instructeur CMAS 2 étoiles satisfaisant les exigences prescrites dans le manuel du moniteur
- L'instructeur CMAS 2 étoiles peut être assisté d'un instructeur CMAS 1 étoile satisfaisant les exigences prescrites par le manuel du moniteur et/ou d'un assistant moniteur (plongeur 4 *) satisfaisant les exigences prescrites dans le manuel du moniteur
- L'instructeur CMAS QUÉBEC doit posséder les qualifications d'instructeur de plongée Épave niveau 1 ou l'équivalent.

4. Compétences d'un plongeur épave n1 certifié

- Les plongeurs d'épaves CMAS QUÉBEC niveau 1 doivent être formés afin d'être identifiés, lorsqu'évalués par un instructeur CMAS QUÉBEC, comme ayant des connaissances suffisantes, les habiletés et l'expérience nécessaire pour assister un copain de plongée en manque air, avec une défaillance d'équipement et pour tout autres demande d'assistance de plongée. De plus, ils doivent démontrer avoir les habiletés pour planifier, conduire et inscrire au carnet de plongée des plongées d'épaves en eau libre sans la supervision directe d'un instructeur CMAS QUÉBEC ou d'un assistant moniteur CMAS QUÉBEC. Le plongeur d'épaves CMAS QUÉBEC niveau 1 peut être jumelé à un autre plongeur d'épaves du même niveau à condition que les conditions de plongée soient similaires à celles dans lesquelles leurs formations ont été données
- Les plongeurs et candidats à la plongée d'épaves niveau 1 peuvent, selon leurs qualifications, choisir de plonger à l'air ou au Nitrox.
- Les candidats utiliseront uniquement de l'équipement familier.

5. Pre requis pour participer à la formation

Les candidats doivent être :

- Être au minimum un Plongeur CMAS QUÉBEC Niveau 1 certifié ou l'équivalent,
- Être âgé d'au moins 14 ans,
- Avoir inscrit un minimum de 10 plongées à leur carnet suite à leurs plongées de certification
- Détenir un certificat médical à jour ou compléter le formulaire d'historique médical et de déclaration de santé de la fédération.

6. Exigences pour l'obtention de la certification

Pour se qualifier en tant que plongeur d'épaves CMAS QUÉBEC niveau 1, les candidats doivent :

- Satisfaire les prérequis pour la participation au cours tel que prescrit par la clause du titre 5
- Compléter avec succès l'examen théorique tel que prescrit par la clause du titre 10
- Compléter avec succès l'évaluation pratique en eau libre tel que prescrite par la clause du titre 10
- Compléter avec succès 2 plongées d'épaves sans pénétration avec palier de sécurité.
- Les candidats doivent déterminer leurs obligations de décompression pour chacune des 2 plongées selon le gaz respiré. Ceci inclura déterminer les gaz primaires et gaz d'appoints requis tel qu'indiqué dans le titre 10
- Les candidats doivent fournir leur propre équipement de plongée, incluant une veste de flottabilité. De plus, il est fortement recommandé que les candidats plongent avec une source d'air alternative, qui peut être une bouteille Pony assortie d'un détendeur, ou des cylindres identiques assemblés en double, etc.

Note : Toutes les sources d'air doivent être assemblées avec leur propre manomètre de pression submersible.

De plus, les candidats doivent fournir l'équipement suivant pour leur usage personnel :

- Une lampe de plongée principale et une lampe de secours
- Un couteau aiguisé pour couper des lignes mêlées et un couteau de secours
- Deux parachutes de palier, un rouge ou orange (utilisation normal) et un jaune (pour les urgences), avec suffisamment de corde sur chacun pour la profondeur de plongée maximale planifiée,
- Un ordinateur de plongée personnel et/ou une montre de plongée et un profondimètre, ainsi qu'un système d'appoint (tables de plongées)

7. Exigences en termes de connaissance théoriques et habilités de plongée

Le participant doit recevoir de l'enseignement théorique et pratique tel que prescrit dans le programme de formation de son niveau :

- Connaître l'architecture de base d'un bateau et la terminologie associée
- Connaître la Loi sur le receveur des épaves,
- Savoir évoluer sur une épave en utilisant l'architecture du bateau et la technique avec moulinet et ligne, incluant les avantages et inconvénients de chacun,
- Connaître les techniques d'installation de lignes pour l'évolution sur une épave, le déplacement, les méthodes d'attaches, les types de bobines/moulinets et de lignes,
- Être capable de planifier une plongée épave et d'élaborer le plan de plongée nécessaire pour la plongée d'épaves sans pénétration, incluant l'évaluation des risques, la sélection d'équipement, la configuration de l'équipement, les gaz d'appoint, et définir des routes d'échappement,
- Connaître les causes de base du stress, la reconnaissance du stress et la récupération/le rétablissement et le contrôle d'une situation de stress,
- Connaître les signaux manuels et signaux lumineux relatifs à la plongée d'épaves,
- Savoir mettre en œuvre un parachute de palier (rouge et jaune)

8. Paramètres de la formation théorique

- L'instructeur CMAS QUÉBEC doit se conformer aux paramètres de formation théorique décrits dans la norme du niveau de son élève

9. Paramètres de la formation pratique

- L'instructeur CMAS QUÉBEC doit se conformer aux paramètres de formation pratique décrits dans la norme du niveau de son élève
- Ratio élèves/instructeur (4/1)
- Profondeur maximale lors de l'entraînement 18 mètres

10. Évaluation

Connaissances :

- L'étudiant doit démontrer à l'instructeur CMAS QUÉBEC qu'il détient les connaissances nécessaires à la plongée épave en réussissant un examen écrit ou oral. Cet examen doit tester les connaissances théoriques de base et les connaissances des habiletés de plongée telles que prescrites dans ce programme de formation.

Habiletés de plongée en eau libre :

- Les participants doivent démontrer à l'instructeur CMAS QUÉBEC leur maîtrise des habiletés liées à la plongée d'épaves, et ce dans le cadre de deux plongées d'épaves.
- L'enseignement pratique doit inclure l'évolution sur une épave en utilisant l'architecture du bateau et l'évolution sur une épave en utilisant la technique de moulinet et ligne – noter que l'enseignement initial des techniques d'installation de lignes doit se faire en surface.
- L'enseignement pratique des techniques de coupure d'une ligne monofilament (nylon) et d'une corde de 15 mm doit aussi être effectué en milieu aquatique.
- La révision des techniques d'installation d'un parachute de palier rouge à partir d'une épave, incluant l'ancrage du moulinet à l'épave avant l'inflation et la révision des techniques d'installation d'un parachute de palier jaune lors d'un palier de sécurité doivent être effectuées en milieu aquatique.

11. Certification

Suite à la complétion du programme de formation, le participant se verra remettre une carte de Plongeur Épave Niveau 1 de la CMAS QUÉBEC.